

FERMETURE DE L'ACCÈS PHYSIQUE AUX BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA

Granby, 15 mars 2020 – Les bureaux administratifs de la MRC de La Haute-Yamaska ne seront plus accessibles au public à partir du lundi 16 mars 2020. Les autorités de la MRC ont pris cette décision considérant les annonces récentes faites par le premier ministre du Québec afin de limiter l'accès à certains lieux publics.

« En tant qu'organisation municipale, la MRC veut montrer l'exemple afin de conscientiser la population au sérieux de la situation et protéger la santé ainsi que la sécurité de la population et de son personnel », explique M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

De plus, les inspecteurs du Service d'évaluation ne procéderont plus aux visites résidentielles afin de respecter les directives d'auto-isollement concernant les personnes revenant d'un voyage à l'étranger, souffrant de symptômes de rhume ou de grippe ou étant âgées de 70 ans et plus.

Les mesures annoncées aujourd'hui par la MRC sont en vigueur jusqu'au 27 mars prochain. Une réévaluation de la situation sera faite à ce moment et la population en sera informée.

Pour toute requête, la MRC invite les citoyens à consulter le site Web Haute-yamaska.ca, à communiquer par courriel avec son personnel ou à entrer en contact avec celui-ci par téléphone au 450 378-9975 durant les heures régulières de bureau. Des mesures sont mises en place afin de poursuivre les services habituels à la population.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2239